



Gazette communale
de La Chapelle Saint Laud

Sommaire

Le Mot du Maire

Etat civil

L'équipe municipale

Les commissions

Agenda

Conseil municipal les points forts

Rentrée scolaire école

Les Associations

Faune et Nature

Petite pause historique

Jean-Claude LEGAY

Recensement

Le Mot du Maire

Quelles leçons tirer de ces derniers mois tant ils ont bouleversé nos habitudes, notre mode de vie, nos relations économiques et humaines ?

Quel horizon dégager alors que nous sommes encore pleinement dans l'interrogation et surtout dans l'incertitude ?

Quel rôle pouvons-nous, ou devons-nous assumer à la tête de nos exécutifs respectifs ?

Avec quels moyens ?

Dans ce contexte très flou, il y a quand même heureusement deux ou trois choses essentielles qui se sont révélées, en particulier le rôle de la commune et du Conseil Municipal, la capacité de nos concitoyens à réagir et souvent même à se soutenir, et avant tout, la plus-value que porte la proximité.

Aujourd'hui avec le nouveau mandat qui se dessine et les mouvements fébriles d'une recomposition des valeurs qui semblent se profiler, rien ne sera plus comme avant la COVID 19.

A notre échelon, le Conseil Municipal s'est mis rapidement au travail pour créer un site internet car disposer d'un site est une opportunité majeure pour renforcer le rôle de l'échelon communal, c'est une solution adoptée au contexte des communes rurales qui ont certes des moyens réduits mais des élus passionnés.

Une version papier, probablement diffusée semestriellement, pour informer celles et ceux qui n'utilisent pas l'informatique.

Le nouveau conseil municipal a été installé officiellement le 26 mai. Le Maire, les trois adjoints et les commissions communales ont été mises en place ainsi que les représentants de la commune aux différentes délégations dans les organismes communautaires et départementaux.

Très vite, les commissions se sont réunies pour établir un carnet de route pour les six années à venir. Les idées ne manquent pas mais il faut être très attentif aux dépenses car nous ne sommes sûrs de rien concernant les recettes à venir. L'état qui promet beaucoup pour aider les nombreux secteurs en difficultés, ne risque-t-il pas de demander une fois de plus aux collectivités de dépenser moins voire supprimer certaines aides et de réduire encore les dotations ?

Nos engagements électoraux seront tenus. Pour l'année 2021, sont actés : le city-stade dont profiteront en priorité les enfants de l'école pendant les horaires scolaires mais également tous les enfants de la commune le reste du temps, la voirie de l'Impasse de la Grande Varenne devrait enfin pouvoir être réalisée car les deux dernières constructions possibles dans ce secteur seront probablement terminées. Des chemins communaux seront également remis en état notamment "Les Froux". La cadence de la vente des terrains du Dérès est actuellement satisfaisante. A ce jour, 5 terrains sont réservés. 13 terrains restent encore disponibles.

Pour terminer, je remercie vivement les personnes qui se sont déplacées le 15 mars pour le premier tour des élections municipales et ont voté massivement pour l'ensemble de notre liste.

A titre personnel, je suis honoré d'avoir été réélu maire pour un 8ème mandat.

Il me permet de citer Jean De La Fontaine qui a dit "qu'être le doyen donne la sagesse qui permet de repartir fort d'une expérience à transmettre".

Sachez qu'au coeur des difficultés de notre monde, le souci du bien commun nous anime tous en gardant en ligne de mire le dialogue, le respect de chacun et le souci des plus fragiles.

Le Maire
Jean-Paul BOMPAS

Etat Civil

Mariage :

Stéphanie CHASSANITE et Emmanuel HOGREL mariés le 14 Août 2020

Naissances :

Amy Rose Victoire QUINCHARD née le 23.04.2020

Anna Jeanne Rosario BOUTRUCHE DUBUS née le 18.07.2020

Martin Leon MOINET Né le 05.08.2020

Ethann Yves Maurice FREMONT né le 13.08.2020

Anaïs MEYER née le 10.09.2020

Décès :

Jean IVCHOWITZ décédé le 14.04.2020

Ludovic DAUDIGEOS le 30.05.2020

Jean-Luc LANDREAU le 02.08.2020

François GILBERT le 25.09.2020

Jean IVCHOWITZ

Né le 17.10.1928 - décédé le 14.04.2020 après une courte maladie.

Il effectua 2 mandats comme 1er adjoint de 1989 à 2001.

Il n'a pas hésité à prendre des responsabilités, était toujours disponible et ne comptait pas sur son temps pour participer à la vie de la commune.

Nous garderons de Jean un excellent souvenir.



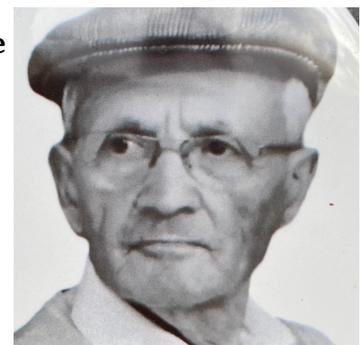
François GILBERT

Né le 17.02.1921 à Baracé - décédé le 25.09.2020

François était le doyen de la commune après avoir exploité la ferme de Marolles à Seiches Sur Loir, il avait avec son épouse Fernande née Ganne, pris une retraite bien méritée au lieu dit Mongoût.

C'était toujours un plaisir de le rencontrer s'intéressant à tout, doté jusqu'à la fin de sa vie d'une remarquable mémoire, il se rappelait avec précision des très nombreux événements qui ont jalonné sa vie, il participait régulièrement au repas annuel des anciens.

Placé à l'EHPAD de Seiches Sur Loir pendant le confinement il s'est éteint dans la sérénité quelques mois avant ses cent ans .



L'équipe municipale



BOMPAS Jean-Paul
Maire



DELAUNAY Isabelle
1^{ere} Adjointe



BLEECKE Kevin
2^{eme} Adjoint



LANGLAIS Loïc
3^{eme} Adjoint



LOUINEAU Sidonie



ESNOULT Isabelle



**BRETAUDEAU Anne-
Sophie**



MILE Guillaume



GILBERT Catherine



TAHIRI-ALAOUI Meriem



BARRE Richard



CHEVALIER Eric



VOLUETTE Raphaël



ALEXANDRE Patricia



LAIR Gilles

Les commissions

Commission finances : Président Jean Paul BOMPAS

BLEECKE Kévin
BARRE Richard

ESNOULT Isabelle
VOLUETTE Raphaël

Commission affaires scolaires : Présidente Isabelle DELAUNAY

ALEXANDRE Patricia
TAHIRI-ALAOUI Mériem

GILBERT Catherine
BRETAUDEAU Anne- Sophie

Commission communication : Président Kévin BLEECKE

DELAUNAY Isabelle
ALEXANDRE Patricia

LOUINEAU Sidonie
BARRE Richard

Commission urbanisme et voirie : Président Loïc LANGLAIS

BOMPAS Jan-Paul
BLEECKE Kévin
MILE Guillaume
LAIR Gilles

VOLUETTE Raphaël
CHEVALIER Eric
LOUINEAU Sidonie

Commissions intercommunales - CCALS

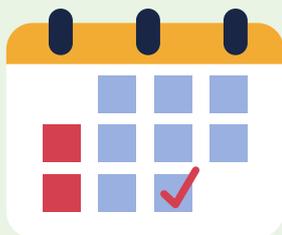
- Economie-emploi-formation-insertion : BLEECKE Kévin
- Aménagement du territoire- Urbanisme-PLUI - Logement : LANGLAIS Loïc
- Environnement - Energie - Mobilité - PCAET : BARRE Richard
- Petite enfance et Enfance jeunesse : DELAUNAY Isabelle
- Solidarités - Actions sociales - MSAP : ALEXANDRE Patricia
- Assainissement - Patrimoine - Service techniques : LAIR Gilles
- Culture - Loisirs - Tourisme : LOUINEAU Sidonie

Délégué à la CCALS : BOMPAS Jean-Paul

Siège au conseil d'administration ESCALE : BLEECKE Kévin

Délégué SICTOM : BARRE Richard

Agenda



11 novembre : Commémoration Armistice (huis clos)

Samedi 12 décembre : Décorations de Noël

Marché de Noël (sous réserve)

Voeux du maire (sous réserve)



N'hésitez pas à suivre la page Facebook pour les événements à venir.

Conseil municipal

Les points forts

16 juin : Présentation du site internet par Romain Berthelot lachapellesaintlaud.fr

21 juillet : le conseil municipal : affectation du résultat 2019 et vote du budget 2020

15 septembre : des travaux de voirie votés pour 26 000 €
(Parvis de l'église, Rue l'Abbé Pierre, Rue des Roullières, Chemin des Froux)

15 septembre : le conseil municipal vote l'achat de nouvelles illuminations de Noël
elles vont être progressivement changées car le coût est important, la plupart d'entre elles
étaient vieillissantes !

26 septembre : le conseil municipal a organisé une journée citoyenne
250Kg de déchets collectés, une vingtaine de participants, opération à renouveler en 2021 !

8 octobre : réflexion engagée avec un fournisseur sur la transformation du terrain de tennis en
city stade.

13 octobre : réflexion engagée sur l'isolation extérieure et sur un préau extérieur partie boisée de
l'école.

Une rentrée pas comme les autres

Après un été très chaud, la rentrée a eu lieu le 1er septembre avec toutes les règles sanitaires en vigueur puisque la COVID 19 est toujours présente. L'école des « P'tits Capellaudains » a accueilli pour cette nouvelle rentrée 97 enfants répartis sur les 4 classes.



L'équipe enseignante est composée cette année de Philippe BOUCLY, directeur (classe CM1/CM2), Karine (institutrice) et Emmanuel (ATSEM) (classe PS/MS), Marie (institutrice) et Valdie (ATSEM) (classe GS/CP) et Rémy (classe CE1/CE2) et Angèle (en complément pour les classes CE1-CE2 et CM1-CM2)



CM1 - CM2
Mr Boucly
Directeur



PS - MS
Karine



GS-CP
Marie



CE1 - CE2
Rémy



Mardi CE1 - CE2
Jeudi CM1 - CM2
Angèle



Service Civique
Loïse

Un aménagement de 3 classes (installation d'étagères identiques et fonctionnelles) a été fait durant la période estivale par Régis (agent communal) et Loïc LANGLAIS (adjoint au maire), ce qui permettra de circuler plus librement dans les classes. D'autre part, de nombreuses robinetteries ont été changées. La mairie a également investi dans des petits draps sacs de couchage afin de pouvoir équiper chaque lit pour la sieste des enfants.

Services périscolaires

Garderie

Un accueil périscolaire permet d'accueillir les enfants dès 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 15 du lundi au vendredi (sauf mercredi). Il est assuré par Nadia et Emmanuel.

Garderie - Cantine

Nadia PAYS



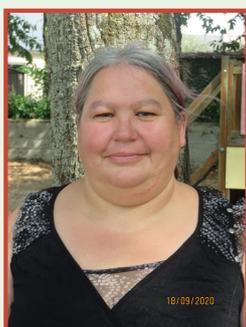
Garderie - ATSEM PS - MS

*Emmanuel Simon
WIERZBINSKI*

Sur le temps du midi la surveillance cours est assurée par Véronique et Ingrid.

Surveillance midi

*Véronique
TOUCHET*



surveillance midi + ménage

Ingrid PORTIER

Valdie MOUANGA assure le poste d'ATSEM et le service de restauration

Restaurant scolaire La société RESTORIA assure la préparation des repas en utilisant des produits frais et souvent "régionaux" pour cette nouvelle année en reprenant les repas chauds comme avant le confinement. Les repas sont servis par Nadia et Valdie qui assurent le service de cantine.

Nadia et Valdie

Tarifs:- 2 tarifs s'appliquent : 3.60 € pour les enfants de la commune et 4.10 € pour les enfants hors commune. Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous ces « p'tits capellaudains »

Isabelle DELAUNAY 1ere adjointe



Les Associations

La vie associative dans notre commune rurale est primordiale pour le dynamisme et pour la vie sociale qu'elle apporte. Elle œuvre parfois seule, mais aussi parfois en collaboration avec le conseil municipal afin d'améliorer la vie de la communauté. Nous sommes fiers d'avoir dans notre commune des gens passionnés et pleinement investis. Après étude la commune subventionne les associations qui le demandent dans le but de mener leur projet à bien, afin d'assurer le plus grand nombre de services. La commune subventionne également des associations des communes voisines dans lequel figure certains capellaudains et capellaudaines.

Vous souhaitez vous investir dans notre commune à travers nos associations n'hésitez pas à prendre contact avec leurs représentants.

Vous pouvez également retrouver plus d'informations sur les associations sur notre site internet lachapellesaintlaud.fr

Tout Age Transport



En 2017, les élus ont souhaité répondre au problème de mobilité sur les communes de Huillé-Lézigné, Marcé et La Chapelle St Laud en créant l'association de transport solidaire "Tout Age Transport". Son fondement repose uniquement sur le bénévolat, la solidarité des habitants, en complémentarité et non en concurrence des transports existants.

Son objectif est de permettre aux personnes n'ayant pas de moyen de transport de pouvoir se déplacer en apportant une veille sur l'isolement social.

Si vous souhaitez être bénéficiaire ou bénévole, merci de contacter l'association par mail : <mailto:toutagetrans@gmail.com>

GYM TONIC

L'année a pu débuter le jeudi 10 septembre avec le soleil dans la joie et la bonne humeur. Les cours ont lieu à la salle de la Mairie de 20h à 21h avec Christophe Beaussier, éducateur sportif.

Le programme de l'année : abdos fessiers, step, renforcement, cardio, LIA, mini ateliers (corde à sauter, gainage, exercice avec des ballons...) Les cours changent toutes les semaines selon le souhait de tous les adhérents(es). Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à contacter Mme Lydie VOLUETTE ou Mme Valérie BELLANGER.

Alors n'attendez plus rejoignez-nous dans la bonne humeur.



La Présidente, Lydie VOLUETTE



LE FOOTBALL CLUB LOISIR

Le football club loisir de la Chapelle Saint Laud passera proposer le calendrier 2021 fin novembre début décembre

Le Président Damien CHATELAIN

ASSOCIATION LES AMIS REUNIS

La Société Les Amis Réunis dont le siège Social se situe au 5 Rue Jean-Baptiste Château (vieux bourg de La Chapelle Saint Laud) : après avoir été fermée presque 5 mois (à cause de la COVID 19 et des mesures sanitaires : a rouvert ses portes à compter du 27 Juillet 2020).

Le Challenge de la couverture entre Huillé-Lézigné et La Chapelle Saint Laud (opposant 28 Equipes) s'est joué dans le Jeu de La Chapelle Saint Laud les 16 et 17 Octobre

Calendrier des animations à venir :

- Challenge SAS DESMARRES FILS (1 Homme et 1 Femme) :
- Du 09 Novembre 2020 au 12 Décembre 2020 (un Repas « Choucroute » est prévu le jour de la finale : le 12/12/2020 (inscriptions à la Société : il se peut que ce repas soit soumis à des mesures sanitaires renforcées nous invitant à réduire le nombre de participants voire à l'annulation).
- Tous les Habitants de la Commune peuvent participer à ce challenge sans être au préalable membres de la Société.
- Challenge Communal : Subventionné en partie par La Commune de La Chapelle Saint Laud.
- Il se déroulera du 05 Février 2021 au Samedi 27 Février 2021.
- Tous les sociétaires et habitants de la commune peuvent participer à ce challenge qui se joue par équipes de 2. Soirée Fruits De Mer : Prévue le Samedi Soir 06 Mars 2021
- l'ensemble du calendrier proposé reste sous réserve des conditions sanitaires .



Le secrétaire, Richard BARRE



ZUMBA

La Zumba des capellaudains qui est une association de La Chapelle Saint Laud depuis 2014 vous propose des cours de Zumba : adultes, ados, enfants à partir de 4 ans Afro : adultes ados Pound : adultes Les cours ont lieu du lundi au jeudi, Nos cours sont assurés par notre coach Guy qui effectue sa 6ème saison avec nous.

Nos cours sont un pur dévouement, transpiration garantie, sur un bon son pour bien apporter de l'énergie Cette année la zumba des Capellaudains s'est lancé un nouveau défi Un crayon un rêve Notre association vend des crayons en faveur d'un enfant en situation d'handicap pour réaliser son rêve Cette année c'est le rêve de Pierre que nous souhaitons réaliser l'achat d'un vélo spécialisé d'une valeur de 1500€ À ce jour nous sommes à 2005 crayons vendus à 1,50€ (0,72€ sont reversés à Pierre par crayon) la vente est jusqu'au 5 novembre 2020 La générosité et la bienveillance sont au rendez-vous la zumba des Capellaudains remercie tous les participants de cette action BRAVO Chaque année nous faisons un gala de fin d'année nous espérons que cette année ce sera possible, croisons les doigts Le gala aura lieu à la salle de Baracé le vendredi 11 juin 2021 Entrée gratuite. Pour tous renseignements sur notre association vous pouvez contacter Lolotte Facebook la zumba des Capellaudains Sportivement Laurence JOULIN

Bonjour,
La Zumba des Capellaudains propose une vente de crayons. « UN CRAYON UN REVE ».
En achetant un CRAYON à 1.50 euros, vous contribuerez à l'achat du REVE de Pierre, un vélo adapté à son handicap.
D'avance merci de l'aide que vous apporterez à Pierre et ses parents !

 Lolotte 06.22.42.36.25 



**Assemblée générale
de l'APE**
Lundi 14 Septembre 2020
à 20H00 à la Mairie

Présentation de l'APE et bilan de l'année 2019-2020
Élection du bureau

En ce début d'année scolaire, l'APE (Association des Parents d'Elèves) a tenu son assemblée générale. Tous les parents d'élèves étant membres de droit, ils étaient tous conviés à cette réunion, et tous ont leur mot à dire et des idées à apporter.

Durant cette 1^{ère} réunion de l'année, un bilan de l'année précédente, quelque peu particulière, a été présenté. La composition du nouveau bureau a également été votée :

- Présidente : Emma Nicholson-Thew
- Vice-président : Mickaël Soufflet
- Trésorière : Allison Pinson
- Vice-trésorière : Laetitia Jégu-Blot
- Secrétaire : Bénédicte Coutard
- Vice-secrétaire : Mickaël Lecomte



De gauche à droite, 1^{er} rang : Bénédicte Coutard, Emma Nicholson-Thew, Allison Pinson, Laetitia Jégu-Blot ;
2^{ème} rang : Mickaël Soufflet, Mickaël Lecomte.

Nota : en cette période si particulière avec la COVID-19, les membres du bureau respectent les gestes barrières mais, par soucis d'afficher un peu de convivialité et d'être reconnaissables, nous n'avons pas voulu nous présenter à vous cachés derrière des masques. Nous nous sommes démasqués juste le temps de prendre cette photo.

Les différentes actions de l'APE ont pour but de récolter de l'argent afin de financer des moments importants de la scolarité de nos « P'tits Capellaudains », comme par exemple du matériel périscolaire ou des moments récréatifs tel qu'un spectacle destiné aux enfants.

Lors de la prochaine réunion (le lundi 05 octobre), il sera décidé des premières actions mises en place durant cette année qui s'annonce particulière en raison des conditions sanitaires. Nous poursuivrons notre objectif afin de rendre la scolarité de nos enfants la plus normale possible malgré les contraintes actuelles.

D'ores et déjà, nous vous informons que nous reconduirons la vente de sapins de Noël. Afin de permettre à tous les habitants de la commune de bénéficier de cette vente (habituellement les bons de commande sont remis aux familles des enfants), nous vous proposons de passer précommande en nous écrivant un petit mot avec vos coordonnées (e-mail ou papier à remettre dans la boîte aux lettres de l'APE au niveau de la grille de l'école). Nous vous enverrons par la suite un bon de commande avec les différents sapins disponibles et les tarifs.

L'équipe APE



[Les événements à venir seront communiqués dans un prochain numéro de la Gazette](#)

Pour vous tenir informé et nous contacter :



Suivez l'APE sur Facebook : APE de la Chapelle Saint Laud



ape.capellaudains@gmail.com

Faune et Nature

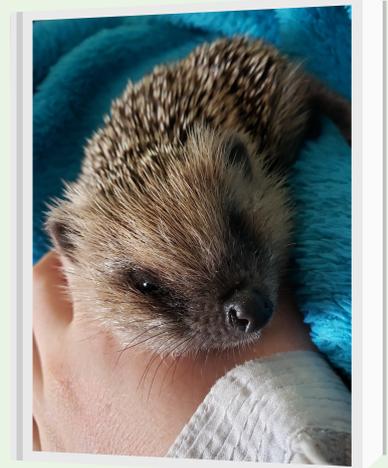
A la découverte du Hérisson

Nous avons la chance de vivre à la campagne et certains mammifères ont parfois besoin de notre aide, tout comme nous avons besoin d'eux, notamment le hérisson.



Animal indispensable, il est notre allié au jardin, insectivore (limaces, escargots, criquets, hannetons,...) il mange aussi des vipères !

Le hérisson est nocturne, vous pouvez l'apercevoir à la tombée de la nuit.



Malheureusement, cette espèce, comme beaucoup d'autres, est en grand danger : les routes, les tondeuses électriques fonctionnant la nuit, les piscines, les pesticides,... tuent beaucoup de ces mammifères.

Vous pouvez aménager votre jardin, pensez à laisser une soucoupe d'eau, laisser un tas de bois mort afin qu'il vienne y faire son nid, installer un compost, il viendra y manger.

Sidonie LOUINEAU



Bon à savoir !

Pour vos déchets verts, la déchetterie de Marcé est ouverte du 1er mars au 31 octobre.

lundi, samedi : 9h-12h et 14h-18h30

mardi au vendredi : 14h-18h30

du 01 novembre au 28 février

lundi, samedi : 9h-12h et 14h-18h

mardi au vendredi : 14h-18h

Le brûlage est autorisé de 11h00 et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février et de 10h à 16h30 les autres mois, hors mois faisant l'objet d'interdiction, notamment au titre du risque d'incendie.

Rappel : les tontes de pelouse doivent faire soit du compost soit être déposées à la déchetterie mais en aucun cas dans les fossés communaux



A la découverte de...

Les jolis cailloux

Lors du confinement de jolis cailloux ont envahis nos chemins, sentiers, murets, ...

Nous avons demandé à Séverine JOBERT de nous expliquer l'origine de ce mystère !

Depuis quelques temps déjà, Séverine pratiquait le « Love on the Rocks », mouvement d'origine anglais, qui a pour but de décorer des galets et de les cacher afin d'être retrouvés et partagés !

Le confinement a entraîné beaucoup d'autres familles dans le sillon, ce qui donnait des buts à nos promenades, les enfants en ont semé un peu partout....

Un grand merci à Séverine pour cette merveilleuse idée de partage, d'amour et de joie durant ces moments si exceptionnels !



Parcours

Alors que les cailloux jalonnaient nos chemins, une autre habitante de La Chapelle, Lindsay MORILLON, aidée de sa mère Christelle MORILLON, a eu l'idée un matin, à son réveil, de créer un parcours de 14 étapes pour aboutir à l'arbre à souhait !

Le parcours débute au niveau du container à verre, près du stade de foot, il faut trouver les panneaux et résoudre les énigmes ! qui longent le chemin derrière 'La Haute Bouchetière', direction le cimetière jusqu'au magnifique laurier sauce : c'est l'arbre à souhait.

Au pied de l'arbre se trouve une boîte contenant des rubans.

L'idée est de prendre un ruban, de l'accrocher aux branches en faisant un vœu.

Le présent dans la boîte, c'est pour vous !

Laisser un présent dans la boîte pour le prochain enquêteur !

Un grand bravo et merci à Lindsay et Christelle d'avoir pris le temps de faire tout cela !



Boîte à livres

Toujours dans le but de partager, quelques habitants ont eu l'idée avec l'accord du maire, de créer une boîte à livres, qui est installée à côté de l'abri de bus, côté vieux bourg à La Chapelle Saint Laud, proche de l'ancien lavoir. L'inauguration s'est faite discrètement, cause sanitaire oblige !

Le principe ? C'est simple, venez emprunter un livre et déposer un livre en échange.

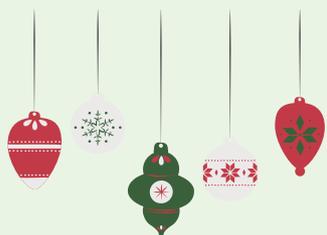
Celui du Bourgneuf reste à faire! Pour ceux qui le souhaitent, merci de vous mettre en relation avec la mairie.



Décorations de Noël

Noël étant un moment de partage, nous recherchons des personnes qui auraient envie de participer à créer des décorations de Noël.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Sidonie LOUINEAU par téléphone 06,22,05,47,07



à venir pour le printemps 2021

Bacs à Fleurs

Dans un esprit participatif, pour les passionnés de nature et aussi pour ceux qui veulent tout simplement aider, nous recherchons des plants afin de garnir les bacs de la commune.

Nous recherchons un panache de plantes, persistantes, graminées pour garnir durant l'hiver puis des fleurs pour le printemps (bulbes par exemple) qui résisteront aux exigences des bacs ! Si vous êtes intéressés, merci de contacter Sidonie LOUINEAU par téléphone 06,22,05,47,07



Petite pause historique

Pour la 100ème édition de notre gazette, l'équipe communication du conseil municipal a décidé de vous plonger dans un voyage dans le temps. Celui-ci sera diffusé sur plusieurs numéros de la gazette.

A l'heure où les enjeux de territoire semblent prendre de plus en plus de place dans nos réflexions communales et intercommunales, il est intéressant de nous pencher sur notre territoire. Petite commune séparée entre deux bourgs, le vieux bourg historique de La Chapelle Saint Laud qui héberge notre église, et le Bourgneuf qui héberge notre mairie. Le Bourgneuf situé sur l'axe Angers Le Mans autrefois appelé la RN23 (route nationale 23) avait développé une vraie activité économique où la vie semblait pouvoir se faire en totale autarcie, bien loin des centres commerciaux et de la consommation de masse le « manger local » n'était pas un choix mais une évidence.

Remontons le temps avec les anciens métiers exercés à La Chapelle saint laud

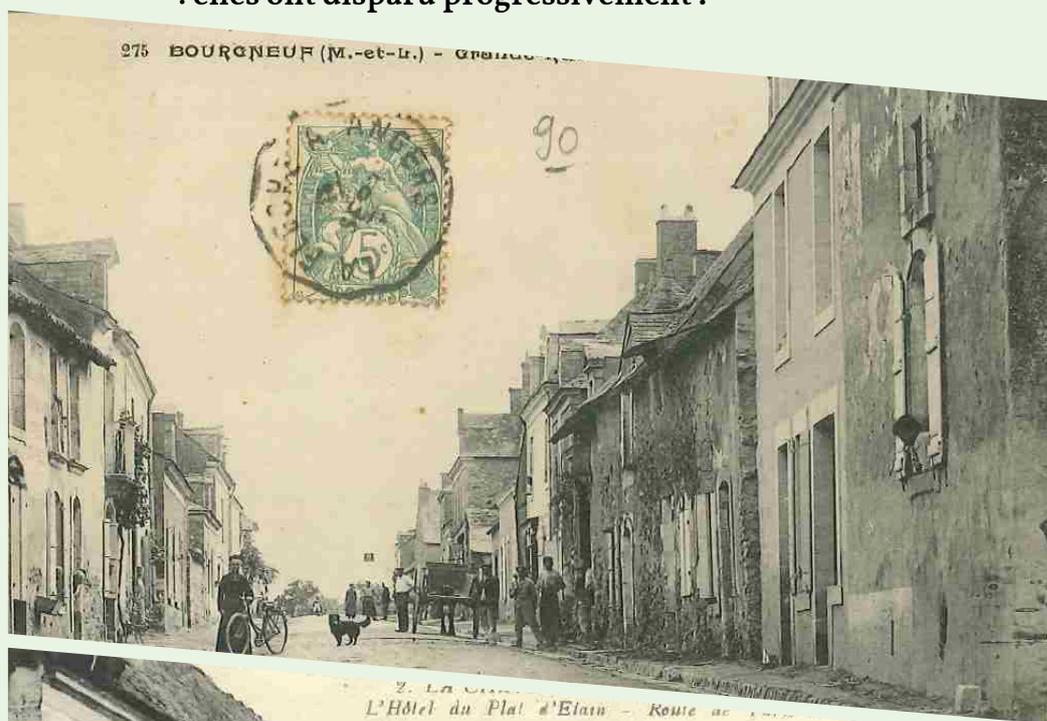
Au XVIIIème siècle (avant la révolution française de 1789) : Il est assez curieux de constater que notre petite paroisse comptant une centaine de feux soit environ 500 habitants était pourvue d'un notaire, d'une sage femme, d'un maître chirurgien et même d'un maître de Poste (1698/1771).



Les Métiers d'Autrefois :

Depuis la fin du XIX ème siècle et jusqu'aux années 1960 : un certain nombre de métiers étaient exercés dans notre commune mais ont disparu au fil du temps : en voici une liste non exhaustive :

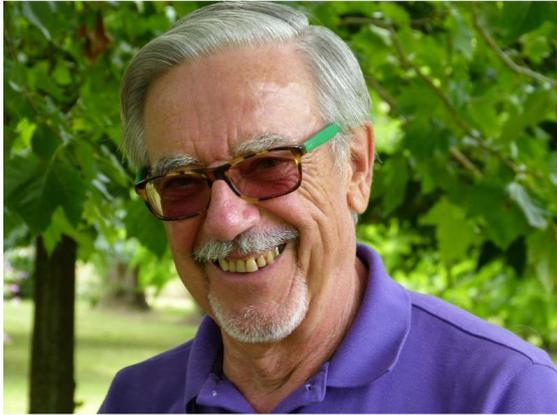
- **Maréchal Ferrant** : voir CP Entrée du Bourgneuf à droite en venant de Seiches.
Mr PIERRE-MARTIN Arnaud et Mr PINEAU. Ce métier était indispensable dans un village : il consistait au ferrage des chevaux, des ânes et des bœufs.
- **Charron** : Un ancien maire de La Chapelle Saint Laud en 1945(Mr ROLLAND Félix) exerça cette profession Rue Deville (à Proximité de la Mairie).Mr LEGER Joseph (1854), Mr PLISSON René (1854). En 1786 : Mr EON Jean.
- **Tonnelier** : Un tonnelier exerçait dans l'impasse angevine dans les années 1930 (derrière la Brocante). Mr VALIN Pierre (1822) : Les Celtes inventèrent la Barrique, les fabricants de barriques s'appelaient des bariliers ou barilleurs puis en 1410 devinrent les Tonneliers. Le Tonnelier était utile à de nombreuses corporations : le drapier, le tanneur, le porteur d'eau, le boucher et bien sûr le vigneron : de nombreuses vignes couvraient notre commune en début de siècle et au siècle dernier : elles ont disparu progressivement .



- **Huilier** : Mr CHARDON Louis (1797), Mr LÉBOUC François (1854) : l'huilier passait dans les villages avec une charrette, ramassait les graines et les noix dans des sacs et demandaient le nombre de récipients nécessaires aux transports de l'huile (cruches en grès). Il rapportait l'huile après passage au moulin.
- **Cordonnier** : Mr CHERRE Jacques (1854), MR BEAUCIER Lucien et MR OUVREARD Louis occupèrent cette fonction.

Richard BARRE

Le mot de Jean Claude LEGAY ancien premier Adjoint au Maire en charge de la Communication.



Chères Capellaudaines, chers Capellaudains,

C'est toujours avec grand plaisir que j'ai fait en sorte, dès le premier numéro de la Gazette, que ce bulletin d'information communale vous parvienne sans interruption chaque trimestre depuis 1995.

Sans les événements que nous avons connus, le numéro 99 aurait paru en avril 2020. La prochaine Gazette portera donc le numéro 100. J'aurais aimé fêter avec vous ce *centième*.

Mais la main passe et c'est désormais une nouvelle équipe municipale fraîchement élue qui va se charger de ce numéro et de la suite avec brio j'en suis sûr.

Je sais que certains d'entre vous conservent depuis le début leur Gazette. Il est instructif d'en parcourir les parutions au fil du temps et d'y voir ainsi les évolutions de la Chapelle Saint Laud. On y verra sa population quasiment doubler ces vingt dernières années passant de quelque 400 habitants en 2000 à près de 800 bientôt. La trentaine d'enfants à l'école des années 90 a atteint la centaine ces dix dernières années. Cette école qui menaçait d'être fermée fut alors dotée d'une quatrième classe. Elle fait partie aujourd'hui des « Ecoles numériques innovantes » projet conduit par l'équipe enseignante avec le soutien financier de la municipalité. Il va de soi que la construction de nouvelles habitations dans les lotissements des Hauts de Bellevue, du Dérís et dans de nombreuses parcelles privées n'a pu être réalisée que grâce aux plans locaux d'urbanisme élaborés par la municipalité. De lourds travaux qui ont pesé et pour certains pèsent encore sur les finances ont été réalisés : la traversée de Bourgneuf, la nouvelle station d'épuration, l'enfouissement des réseaux, la construction de la quatrième classe, la salle de motricité, l'atelier communal...

Bien sûr l'interminable entretien des bâtiments, des routes et chemins revient inlassablement à l'ordre du jour chaque année.

C'est tout cela qui a fait, fait encore et continuera de faire que La Chapelle Saint Laud est un village jeune, dynamique et attractif où il fait bon *vivre ensemble*.

Je sais que le nouveau Conseil a à cœur de mener à bien. Vous développez par la Gazette accessible avec bien d'autres en cours de finalisation et auquel accès.

Un souffle nouveau viendra de compétente animée par la volonté

Saint Laud où chacun continuera d'y bien vivre.



de nombreux projets qu'il aura serez informés de leur papier qui sera numérisée et informations sur le site internet vous aurez très prochainement

cette nouvelle équipe, pluri de s'investir pour une Chapelle

BON VENT.....

Du 21 janvier au 20 février 2021

Le recensement de la population se déroulera sur notre commune

. Le recensement, c'est utile à tous

Se faire recenser est un geste civique. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal et la détermination du mode de scrutin.

La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs, de programmes de rénovation, des moyens de transport à développer.

**Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.
C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !**

. Le recensement, c'est simple



Madame Colette Métayer, agent recenseur, recrutée par la mairie se présentera à votre domicile. munie de sa carte officielle.

Le recensement en ligne, comment ça marche ?

- 1) Une notice d'informations vous sera remise.
- 2) Vous vous rendez sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3) Vous serez guidés pour répondre au questionnaire.
- 4) Une fois le questionnaire terminé, vous l'enverrez et recevrez un accusé de réception.

Le recensement en ligne, que des avantages (plus de 60 % des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020) :
Il permet des gains de temps (pas de second passage pour récupérer les questionnaires, collecte plus rapide), une organisation efficace (moins de papier à gérer, travail de l'agent recenseur facilité), une démarche écologique et économique (moins de papier utilisé).

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne :

L'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Il pourra vous aider si vous le souhaitez et viendra les récupérer à un moment convenu avec vous.

. Le recensement, c'est sûr

Les réponses sont **confidentielles**. Elles sont transmises à l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), seul habilité à exploiter les questionnaires.

Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

et voila la 100 eme arrive à sa fin...

L'équipe communication travaille depuis son élection dans une situation délicate suite à la crise sanitaire que traverse actuellement notre pays. Cela ne l'a pas mise à terre bien au contraire. Elle nous a permis de développer de nouveaux moyens de communication numérique, pour l'heure inexistants dans notre commune.

La mise en ligne du site nous permet une plus grande visibilité, ainsi que facebook ! un puissant outil de communication. Celui-ci nous a permis de revoir notre façon d'informer et partager la vie de la commune. Dans un contexte si particulier nous sommes obligés de nous réinventer, avec un 11 novembre à huis clos et une situation sanitaire qui semble ne pas s'arranger.

Allons-nous avoir le droit de nous rassembler pour les fêtes de fin d'année ou pour les voeux du Maire?

Tant de questions auxquelles nous n'avons malheureusement pas de réponse pour le moment. Quoi qu'il arrive, les voeux du Maire seront prononcés, à travers un édito spécial ou via le facebook communal.

Pour ma part, c'est un honneur de succéder à Claude LEGAY, qui après tant d'années passées à la tête de la commission communication ainsi qu'à la rédaction de notre gazette, laisse sa place pour se consacrer à d'autres activités.

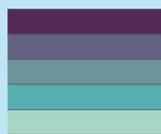
Je ferai le nécessaire pour être digne de cette succession.

Bleecke Kévin
Adjoint à la communication

En 2021, ouvrez l'oeil sur votre semaine de collecte !

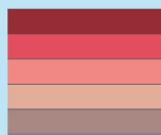
Entre 2020 et 2021, deux semaines impaires se suivent. Pour maintenir une collecte tous les 15 jours, **la collecte des semaines paires passe en semaines impaires, et inversement. Vous conservez votre couleur de référence et votre jour de collecte dans la semaine.**

2020
semaine
impaire



Semaine
paire
en 2021

2020
semaine
paire



Semaine
impaire
en 2021



VOUS AVEZ DES BESOINS POUR DES TRAVAUX DE...



JARDINAGE



BRICOLAGE



MENAGE

CONTACTEZ-NOUS, NOUS AVONS **LA SOLUTION**